

## SEMESTRES 1 ET 2 BIOLOGIE - SANTE

### PARCOURS Sciences Biomédicales

#### Modalités d'admission

Ce M1 concerne les étudiants en médecine ayant validé les 3 premières années et entrant en 2<sup>e</sup> année du deuxième cycle des études médicales (DCEM2). Une validation des acquis sera exigée pour les étudiants venant d'autres filières. Dans tous les cas, une commission de validation sera nécessaire. Cette commission appréciera les connaissances acquises.

#### Tableau de répartition des enseignements et contrôle des connaissances

L'enseignement de ce M1 SBM comprend 6 UE obligatoires (42 ECTS, 384 h) et 2 UE optionnelles de formation à la recherche (2 × 9 ECTS, 200 h) parmi les 13 proposées. L'ensemble de l'enseignement représente 584 h.

#### PARCOURS MEDECINE

UE obligatoires	Responsable	ECTS	CM	ED	Stage
UE1 CN (Conception – Naissance)	Pr Douvrier	6	28	9	
UE2 MCV (Maladies cardio-vasculaires et métaboliques)	Pr Wolf Pr Rigaud	9	48	49	
UE3 PLH (Perception – Locomotion – Handicap)	Pr Tavernier	7	27	33	
UE4 PCTO (Pathologie cervico-thoracique)	Pr Bernard	6	28	19	
UE5 PVP (Préparation à la vie professionnelle) Apprentissage de l'exercice médical Anglais Modèles expérimentaux et mécanismes physiopathologiques	Pr Hillon Pr Carnet Dr Moreau	9	18 26	24 25	
UE6 STAGE Clinique ou laboratoire	Pr Besancenot	5			50
<b>Total</b>		<b>42</b>	<b>175</b>	<b>159</b>	<b>50</b>

#### Enseignement Optionnel

UE Optionnelles	Responsable	ECTS	CM	ED	Stage
AIM (Anatomie, Imagerie et Morphogénèse)	Pr Trouilloud Pr Brunotte	9	75		25
BMR (Biochimie métabolique et régulation)	Pr Gambert	9	50	10	40
DO (Différenciation et Oncogénèse)	Pr Chauffert Pr Piard	9	64	16	20
IMP (Immunologie et mécanismes physio-pathologiques)	Pr Bonnotte	9	50	30	20
PEC (Pharmacologie expérimentale et clinique)	Pr Bardou Pr Dumas	9	66	14	20
PMT (Physiopathologie des maladies transmissibles)	Pr Bonnin	9	55	20	25
E (Ethique)	Pr François	9	75		25
MRCE (Méthodes en recherche clinique et épidémiologique)	Pr Quantin	9	75		25
MESP (Méthodologie des études en santé publique)	Pr Quantin	9	75		25
SMIT (Conception et structure des molécules d'intérêt thérapeutique)	Pr Goudonnet	9	75		25
ES (Environnement et santé)	Pr Huichard	9	75		25
MFBM (Mise en forme et biodisponibilité des médicaments)	Pr Rapin	9	75		25
PBSI (Physiologie et Biologie des systèmes intégrés)	Pr Rochette	9	55		25

## Modalités de contrôle des connaissances

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

### ● **Règles de validation et de capitalisation :**

#### Principes généraux :

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Au niveau LICENCE, l'étudiant pourra accéder de droit au semestre suivant à condition qu'il n'ait qu'un seul semestre non validé dans son cursus. Il est cependant conseillé aux étudiants qui n'ont pas validé le semestre S1 de donner priorité à ce dernier avant d'envisager une poursuite d'études en S3.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

## Contacts

**Responsables du diplôme :** Daniel MOREAU

**Secrétariat-scolarité :** Catherine VISENTIN ☎ 03.80.39.32.98 visentin.catherine@u-bourgogne

**Composante de rattachement :** UFR MEDECINE